

• Février 2019

## Observatoire économique mondial des vins rosés

*En 2017, à la différence de l'ensemble des vins, le marché mondial des vins rosés tranquilles poursuit son développement. Bien que la production de vins rosés soit en léger recul, conséquence d'une faible récolte en Europe, la consommation se stabilise au niveau mondial et de nouveaux marchés de consommation du vin rosé s'ouvrent. Par ailleurs, la France conserve de loin sa position de leader de la production et de la consommation de vins rosés dans le monde. En effet, la France représenterait à elle seule près de 28 % de la production mondiale et 36 % de la consommation mondiale. Toutefois la production d'autres pays tels que les États-Unis et l'Afrique du Sud sont dans la même dynamique. De plus, soutenus par une demande en hausse, les échanges s'intensifient et le marché des vins rosés devient de plus en plus international. Ainsi, 43 % des volumes consommés dans le monde ont traversé une frontière en 2017.*

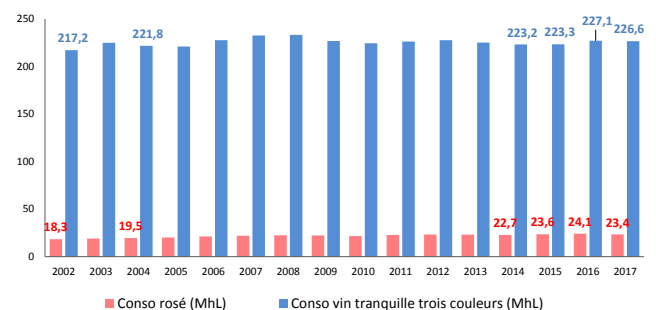
L'Observatoire économique des marchés internationaux des vins rosés est porté depuis 2011 par le Conseil interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) et FranceAgriMer. Cet Observatoire vise notamment à suivre la production, la consommation et les flux de vins rosés dans le monde avec un historique depuis 2002, permettant de dégager des tendances sur le long terme. En 2018, sa réalisation a été confiée au cabinet d'études Agrex Consulting pour le volet relevé d'offres et au cabinet Dowel stratégies sur le volet quantitatif. Au total, ce sont 47 pays producteurs et consommateurs qui sont suivis dans cette étude à-travers l'entretien d'une vingtaine d'experts de différents pays et de nombreux panels consommateurs.

Cette synthèse présente la mise à jour 2018, portant sur les données de l'année 2017. Elle est complétée par un focus sur l'analyse qualitative des vins rosés dans le monde, par un focus sur la production française en 2018 et par deux focus pays, l'un sur l'Espagne et l'autre sur l'Italie.

### La consommation mondiale de vins rosés en plein essor

Avec **23,5 millions d'hectolitres** de vin rosé consommé en 2017, la consommation mondiale a **fortement progressé en 15 ans** (+ 28 % entre 2002 et 2017). Cette dernière s'est cependant stabilisée sur les dernières années (en légère diminution en 2017).

### Évolution de la consommation mondiale des vins rosés tranquilles entre 2002 et 2017 (en millions d'hectolitres)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Le rosé représente en 2017 plus de 10 % de la consommation totale de vin tranquille.

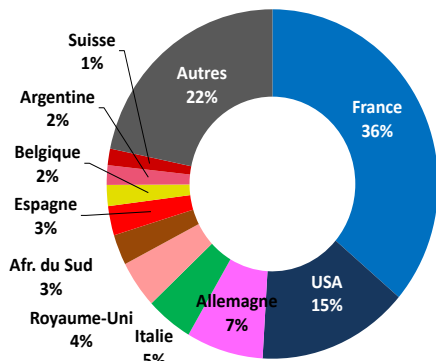
**Cette année encore, la France conforte sa place de 1er consommateur de rosé au monde.** En effet, avec une hausse de la consommation de + 2,8 % entre 2016 et 2017, la France représente plus du tiers de la consommation mondiale de vin rosé.

Historiquement, les pays d'Europe occidentale sont producteurs et consommateurs de vin. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver parmi les premiers pays consommateurs de rosé. Mais, les dernières tendances issues de l'Observatoire révèlent que de plus en plus de pays consomment du vin rosé. Ainsi, le poids de la consommation de vin rosé de l'Italie, de

l'Espagne, de l'Allemagne et des États-Unis recule au profit de nouveaux pays consommateurs.

### Les principaux pays consommateurs de vins rosés en 2017

(en % de la consommation mondiale)

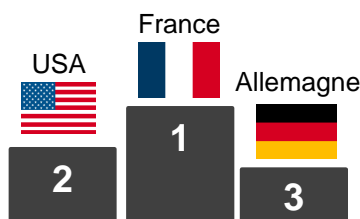


Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Cependant, cette stabilisation cache une dynamique variable selon les types de rosés : pour les États-Unis, les blush, qui représentent 2/3 des volumes consommés, ont tendance à diminuer. En revanche, **les volumes de vins rosés « dry » aux États-Unis sont en nette progression.**

Dans le même temps, de nouveaux pays consommateurs de vins rosés émergent, sous l'effet d'évolutions des habitudes de consommation de ces pays portées par une meilleure connaissance des consommateurs de vin, les campagnes de promotion en faveur du vin rosé, le tourisme estival... La **Scandinavie** a ainsi fortement développé sa consommation de rosé depuis 2007 (elle a été multipliée par 2,3 en 15 ans au Danemark, par 2,8 en Norvège et par 3,6 en Suède. Il en va de même pour les pays de **l'est de l'Europe** : consommation multipliée par 8 entre 2007 et 2017 pour la Slovaquie et par 4 pour la République Tchèque.

En 2017, le trio de tête reste inchangé : France, États-Unis, Allemagne.

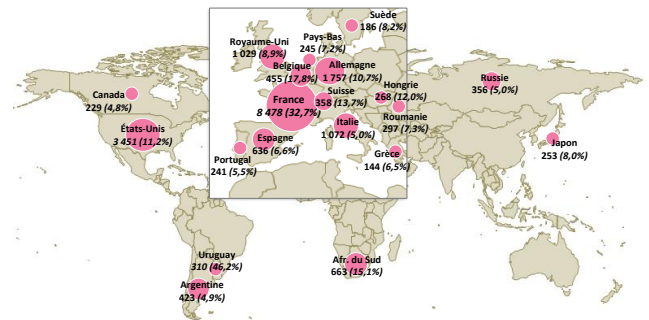


Notons également que la part du rosé dans la consommation de vin tranquille (ou intensité en rosé) est orientée à la hausse dans les pays européens et dépasse les 10 % dans une quinzaine de pays.

Certains pays se distinguent par une intensité en rosés particulièrement forte. **C'est le cas de la France (33 % de rosés dans la consommation de vin tranquille)**; de pays d'Europe occidentale comme la Belgique (18 %), l'Allemagne (11 %) et le Royaume-Uni (9 %). L'Uruguay (46 %) et la Tunisie (35 %), sont atypiques avec des produits spécifiques

en Uruguay (rosés de cépage Tannat, assez foncé), et le poids de la consommation des touristes en Tunisie. L'Espagne et l'Italie, pourtant fortement producteurs mais faiblement consommateurs de vin rosé, voient leur intensité en rosé baisser. Aux États-Unis, la forte hausse de la consommation de vin rouge et blanc, couplée à la diminution de la consommation de blush explique le recul d'intensité en rosé.

### Carte des pays consommateurs de vins rosés en 2017 en volume (en milliers d'hl) et proportion (%) parmi les vins tranquilles consommés



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

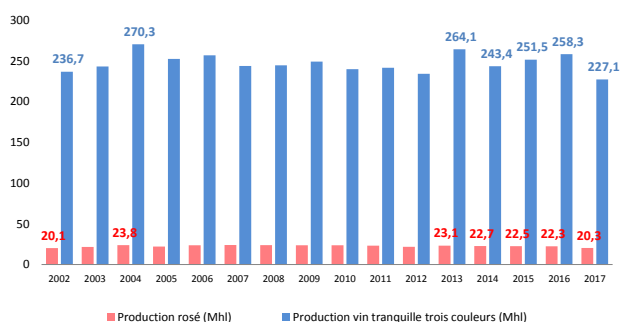
Les pays européens sont les plus gros consommateurs de rosés. **La France est le premier pays consommateur de rosés par habitant avec 16,1 litres/habitant/an** (population de plus de 15 ans). Elle est suivie par des pays d'Europe de l'Ouest dont les consommations moyennes figurent parmi les plus importantes dans le monde. L'Uruguay fait office d'exception. Il s'agit du deuxième pays en consommation annuelle de rosés par habitant et du seul pays non européen parmi les 10 premiers pays.

### Une tension sur les marchés, accrue par la plus faible production de vins rosés en 2017

**Le marché mondial des rosés semble de plus en plus tendu, notamment depuis 2011 et en particulier en 2017, avec des volumes de rosés consommés qui dépassent la production.** En effet, les vins rosés sont moins stockés que les autres vins tranquilles. Ils seraient aussi moins utilisés pour les sous-produits, les usages industriels, les autres alcools... Cette situation conduirait à la fabrication opportuniste de volumes de vins rosés, notamment au sein des entrées de gamme (parfois par mélanges de rouges et de blancs, notamment en Afrique du Sud).

Dans un contexte de faible production de vin tranquille, la production de vin rosé a été touchée, **mais a mieux résisté que les autres couleurs.** En 2017, ce sont ainsi 20,3 millions d'hectolitres de vin rosé qui ont été produits.

## Évolution de la production mondiale de vin rosé entre 2002 et 2017 (en millions d'hectolitres)



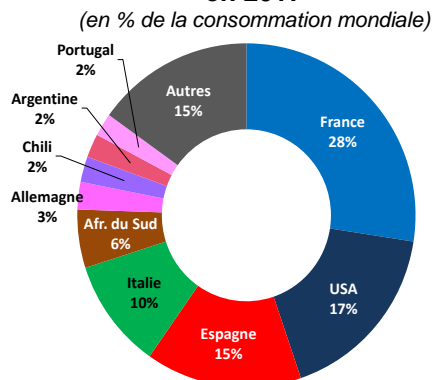
Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

D'autre part, en 2017 la mauvaise récolte européenne impacte fortement les volumes de production de ces pays qui sont **tous en baisse** par rapport aux moyennes des années 2005 à 2009, à l'exception de la Roumanie.

Cependant, là encore, **la France maintient sa position de leader mondial de la production de rosé**, malgré une baisse de production depuis 2014.

La production de rosés en 2017 est concentrée sur quatre pays qui réalisent 70 % de la production avec toutefois des typicités variées dans les productions (niveaux de sucres, couleurs, positionnements prix, conditionnements).

### Les principaux pays producteurs de vins rosés en 2017



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En 2017, plus d'1 bouteille de vin rosé sur 3 dans le monde est produite par la France.

D'autre part,

- La **production italienne** de vin rosé **décroit** depuis 2010, avec une sortie des marchés « entrée de gamme ».
- La production de vin rosé aux **États-Unis** semble quant à elle se stabiliser, avec une tendance à la production de vin rosé sec.
- Celle de **l'Espagne** enregistre un **recul** en 2017 alors qu'elle était en progression depuis

2011. On y constate une baisse très marquée de la production de rosé à forte coloration et titrant un degré alcoolique souvent supérieur à 13°. Tandis que la production de rosé de couleur pâle, plus léger et **plus en accord avec les tendances de consommation actuelles**, se développe.

- L'Afrique du Sud, le Chili et l'Argentine sont les pays qui ont le plus développé leurs productions de vin rosé depuis les années 2007.

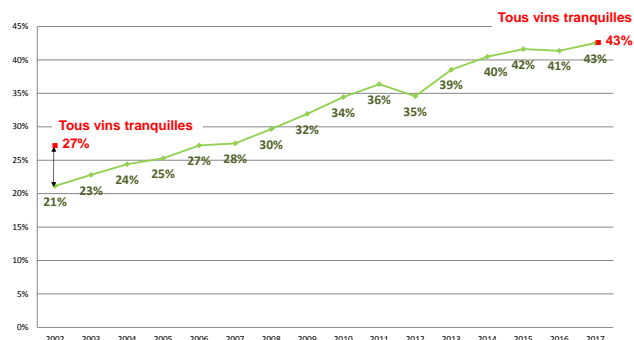
### SYNTHÈSE DE LA PRODUCTION & CONSOMMATION

Pour la troisième année consécutive, la production de rosé ne couvre pas la demande et le **déficit se creuse** plus nettement en 2017 (- 3,2 millions d'hl). Le bilan du vin rosé au niveau mondial dépend fortement de la **situation française** en raison de sa position de **premier producteur et de premier consommateur**.

### L'internationalisation des échanges de vin rosés en progression continue

Les vins rosés sont des vins qui restent majoritairement consommés dans les pays où ils sont produits. Toutefois, **leur marché tend à s'internationaliser**.

### Évolution de la part des vins rosés ayant traversé une frontière avant d'être consommés entre 2002 et 2017



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En 2017, **43 % des vins rosés ont traversé une frontière avant d'être consommés**, soit le même taux que pour l'ensemble des vins tranquilles. Ce taux progresse tous les ans et a rattrapé le total vins tranquilles, ce qui traduit un **très fort développement des échanges**.

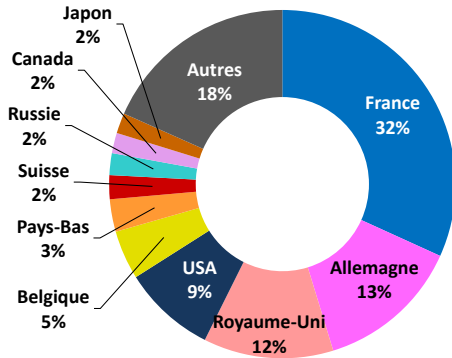
### La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni concentrent la moitié des importations mondiales

Entre 2002 et 2017, la proportion de rosé importé dans la consommation mondiale **a fortement progressée**, si bien qu'aujourd'hui, **plus de 4**

**bouteilles de rosé consommées sur 10 sont importées.** Ainsi en **2017**, les importations de vin rosé ont dépassé la barre des **10 millions d'hectolitres**.

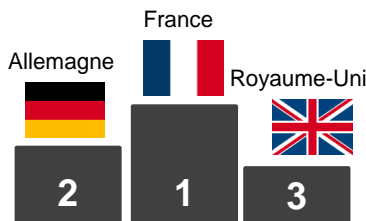
**Principaux pays importateurs de vin rosé en 2017 en volume**

(en % des importations mondiales de vin rosé)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Les importations de rosé en **France** sont en **croissance continue** depuis les années 2000. La France s'est établie comme le principal importateur mondial de rosé avec plus de 3,2 millions d'hectolitres. Les **importations** de vins rosés des **États-Unis** sont en **croissance** depuis 5 ans, tandis que le marché européen (hors France) semble être stagnant.

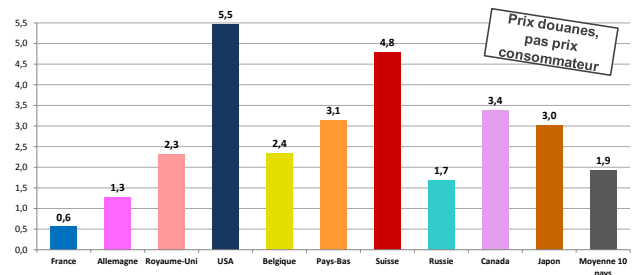


Trois pays comptent pour la moitié des importations mondiales en volume (**France, Allemagne et Royaume-Uni**), suivis par les États-Unis.

En revanche, les États-Unis et l'Allemagne sont les principaux importateurs en valeur de l'année 2017. Nous constatons une réelle « **premiumisation** » du **marché du vin rosé aux États-Unis**. Au global, les importations mondiales de rosé représentent **2 milliards d'euros**. La **France** quant à elle représente **9 % des valeurs mondiales**.

Ces variations de parts de marché entre volume et valeur témoignent d'une forte disparité des prix d'importations des vins rosés importés selon les marchés.

**Estimation\* du prix des vins rosés importés par les principaux pays importateurs en 2017**  
(en € HT/litre)



\*Données statistiques import et estimation

Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Par conséquent, au niveau prix, il apparaît une **progressive montée en gamme** des vins rosés importés par les **États-Unis**, les **Pays-Bas**, la **Suisse** et la **Russie**, majoritairement **conditionnés**. À l'inverse, **France** et **Allemagne** importent des vins rosés de plus en plus **entrée de gamme**, avec une **forte proportion en vrac**.

**SYNTHÈSE DES IMPORTATIONS**

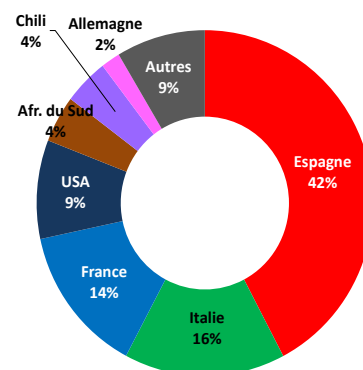
Les importations mondiales de vin rosé sont en **forte croissance depuis 2002**, et représentent une augmentation annuelle moyenne de 6,2 %. Cette croissance est majoritairement **soutenue par les Pays d'Amérique du Nord**, du nord de l'Europe, l'Allemagne et la France.

**L'Espagne leader des exportations mondiales en volume, la France leader en valeur**

À l'image des 4 principaux pays exportateurs (Espagne, Italie, France, États-Unis), qui représentent 80 % des volumes exportés, les volumes exportés au niveau mondial sont en stagnation depuis 3 ans. En 2017, elles représentent 10,3 millions d'hectolitres.

**Principaux pays exportateurs de vin rosé en 2017 en volume**

(en % des importations mondiales de vins rosés)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En 2017, l'Espagne continue d'exporter plus de 40 % des volumes mondiaux de vin rosé.

Les exportations des **États-Unis**, d'**Afrique du Sud** et du **Chili** semblent être dans une dynamique de croissance en termes de volumes. Quant aux exportations **en valeur**, c'est la **France qui représente près d'un tiers des exportations de vin rosé**.

La comparaison des parts en volume et en valeur met en avant le **très haut niveau de valorisation des vins rosés français** et en moindre mesure des vins rosés italiens (confirmant ainsi la stratégie de repositionnement des opérateurs italiens sur des vins de plus haute qualité).

Au niveau des prix, la moyenne d'un rosé exporté (prix départ cave) est à 1,50 € l'équivalent bouteille. L'estimation **des prix moyens des vins rosés exportés semble refléter la stratégie des différents pays producteurs** :

- **Matière première / Entrée de gamme** (vrac à 30 €/hl) : Espagne, Afrique du Sud, Italie en partie.
- **Milieu de gamme** (vrac à 90-100 €/hl) : diversité de produits, notamment IGP Oc BIB Cépages, Blush de marques américaines.
- **Valorisé / Haut de gamme** : produits conditionnés majoritairement bouteilles, notamment Provence.

En 2017, nous notons donc **une hausse visible du niveau de valorisation des vins rosés français** qui conforte la place de la France comme principal exportateur de rosé haut de gamme (évolution de 2,4 € la bouteille en 2014 à 3,2 € en 2017).

### Focus - Analyse qualitative des vins rosés

En complément du travail de recueil et d'analyse détaillés d'informations chiffrées relatives au flux de vins rosés dans le monde, l'Observatoire des marchés internationaux des vins rosés comporte un volet d'analyse qualitative de l'offre en vins rosés via un relevé de 7 513 références dans 31 pays et huit circuits de commercialisation (hypermarchés, supermarchés, hard-discount et soft discount, drive, monopôles, cavistes et liquor stores, online, cash and carry) soit un total de 179 points de vente relevés, avec pour objectif d'être au plus proche de la réalité du marché. Il permet de disposer d'éléments sur les vins rosés à la fois à la production, mais aussi à la consommation.

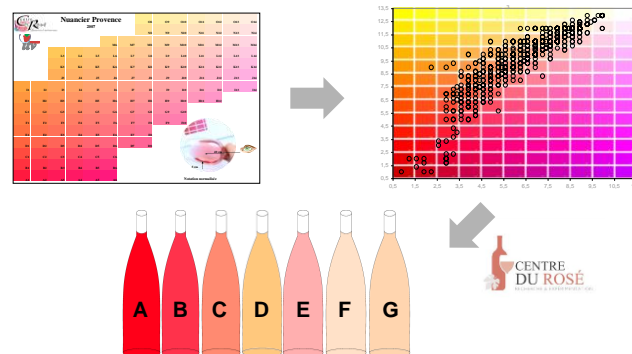
#### Robe des vins rosés à la consommation : entre éclaircissement et maintien des typicités

La couleur est explicite pour les consommateurs avec une très grande majorité de références en bouteilles en verre transparent.

Des travaux menés par le Centre du rosé ont permis de déterminer un nuancier des robes de vins rosés

les plus représentatives. Ce nuancier a été utilisé comme références pour associer à chaque vin la couleur de référence la plus proche.

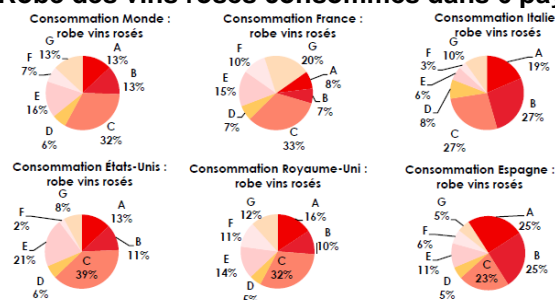
#### Nuancier de référence des couleurs du vin rosé



Source : Centre du rosé pour Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

La nuance de la robe des vins rosés consommés diffère entre pays producteurs et aussi au sein même du pays en terme de profils couleur :

#### Robe des vins rosés consommés dans 6 pays



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Les résultats depuis 2010 montrent que les vins **rosés pâles s'affirment** sur quasiment l'ensemble des marchés. Cet éclaircissement est en cours pour de nombreux pays producteurs. Il y a encore des marges d'évolution possible et **certains profils couleurs peuvent rester typiques dans certains pays** comme en **Espagne** et en **Italie** (vins rosés plus foncés).

Les **consommateurs français privilégient les rosés aux robes claires et peu soutenues**. La forte proportion de vins rosés d'origine française dans la consommation mondiale, dont la spécificité est la production de rosés à robes plutôt claires, notamment **portée par les Vins de Provence rosé et les IGP du pourtour méditerranéen**, expliquent ce phénomène.

À l'inverse, les consommateurs **italiens** consomment en priorité des **rosés plus foncés** (46 % des rosés consommés de catégorie A ou B) de même que les consommateurs **espagnols** (50 %).

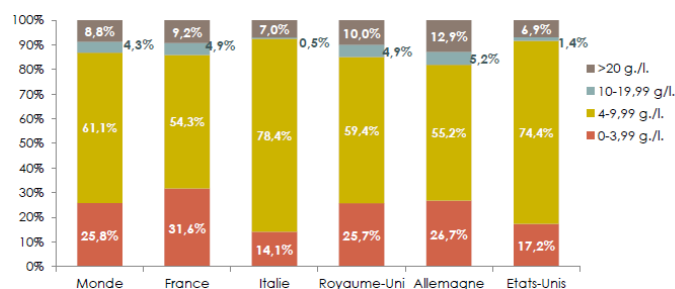
Enfin, les **pays anglo-saxons privilégient les robes de teinte intermédiaire**, avec une couleur rosée marquée.

## Baisse de la teneur en sucre par ailleurs rarement mentionnée

Le taux de sucre est très rarement mentionné sur les contenants et autres supports, et rarement encadré par des cahiers des charges. Cette indication est plus présente en rayon, sur les fiches techniques des distributeurs ou des producteurs.

Si près de la moitié des références ne sont pas applicables dans une tranche avec cette méthode d'observation, la production mondiale, tout comme la consommation est orientée vers les vins rosés secs (0-4 g/l) et demi-secs (4-10 g/l). Quant à la part en rosés sucrés (10-20 g/l), elle affiche la baisse de présence la plus significative au profit des gammes « non sucrés ».

### Assortiment de vins rosés consommés selon le taux de sucre résiduel



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

La France produit une majorité de vins rosés secs, alors que les productions espagnole, italienne et sud-africaine sont plus hétérogènes. Des cahiers des charges d'AOP, IGP ou équivalent, et parfois de marques (blush américains, rosés portugais...) permettent de clarifier ces positionnements rarement explicites pour les consommateurs.

Les habitudes de consommation de vins rosés en termes de profils de taux de sucre différent selon les pays et transparaît à travers ce relevé d'offre :

- L'Italie a une préférence pour les vins légèrement sucrés (4 à 10 g/litre).
- Les vins rosés commercialisés en France sont plutôt secs. La forte présence du rosé de Provence (plus de 80 % des rosés secs français produits et majoritairement consommés sur le territoire) explique en partie ce phénomène. En effet, l'AOP Provence impose une teneur en sucre comprise entre 0 et 4 g/l.
- Les vins consommés aux États-Unis sont de plus en plus tournés vers des rosés secs, abandonnant progressivement le blush sucré
- Les vins rosés consommés au Royaume-Uni montrent majoritairement une forte teneur en sucre, reflet de la forte consommation de blush (White Zinfandel).

## Millésimes : le développement des rosés « de garde »

Le millésime n'est parfois pas explicite sur l'étiquette frontale, principale pour les consommateurs. Après compléments issus de l'étiquette réglementaire, la contre-étiquette, des fiches techniques..., des références restent en tranche « non disponible-sans millésime ». En effet, l'information n'est pas visible sur les différents supports relevés ou n'existe pas car il s'agit d'un vin sans millésime (le millésime est une mention facultative).

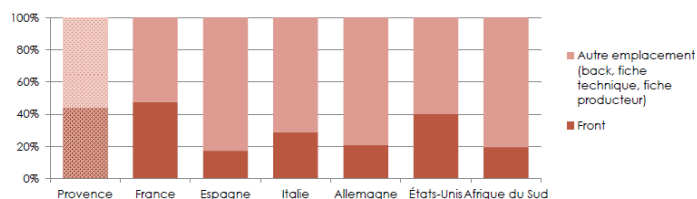
30 % des vins rosés consommés sont des rosés du millésime le plus récent, ce qui traduit un marché qui reste en tension. 22 % de l'offre rosés sont de l'année précédente, 22 % sont plus anciens, et plus d'un quart ne précisent pas cette information.

La tendance aux rosés de garde est récente et plus développée en France que dans les autres pays producteurs (un quart de la production se compose de millésimes de plus de 3 ans). L'essor de cette niche est donc à surveiller.

## Les Indications géographiques peu mises en avant auprès du consommateur sauf pour le vin rosé français

L'indication géographique est de mise pour l'ensemble de l'offre mondiale (à minima le pays). Néanmoins, la mise en avant de cette indication en front label est le propre de la production française qui concerne près d'une bouteille sur 2. Seuls les États-Unis mettent en avant l'indication géographique.

### Position de l'IG à la production selon l'origine des vins rosés



\* Relevé de 5 965 références

Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Au niveau de la production européenne, l'assortiment de vins rosés bénéficie d'une majorité d'indications géographiques de type AOP ou IGP puisque celle-ci représente 92 % de l'assortiment. En France, c'est notamment l'AOP qui est prédominante.

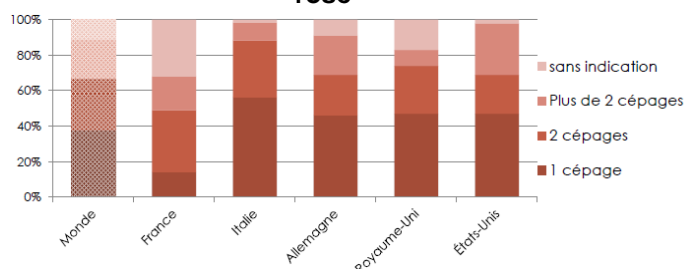
## Les monocépages représentent plus du tiers de la consommation mondiale de rosé, portés par les pays du Nouveau Monde.

Plus du tiers de la consommation de vins rosés concerne des vins monocépage, avec une diversité particulièrement importante et davantage mise en avant sur les étiquettes que les

assemblages. Cette stratégie est notamment adoptée par les **vins du Nouveau-Monde, États-Unis et l'Afrique du Sud** en premier lieu.

Néanmoins, le **cépage** n'est encore **pas toujours affiché de manière visible pour le consommateur** et plus de 4 bouteilles sur 5 n'indiquent pas le cépage sur l'étiquette frontale. La grande majorité des indications de cépages sont présents sur la **fiche technique** (70 %) qui reste **LA source d'information cépage** et seules 10 % des références ne présentaient aucune information relative au cépage utilisé, ce qui reste faible, contre 24 % en 2013.

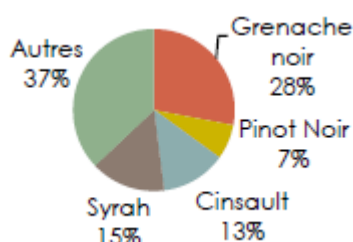
### Consommation selon le nombre de cépages utilisés par référence de vin rosé



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Toutefois, la **majorité des vins rosés produits dans le monde restent encore issus d'un mélange de 2 cépages ou plus (51 %)**. Cette part est **d'autant plus marquée en France** et encore davantage en Provence qui favorise des assemblages complexes.

### Consommation mondiale de vins rosés : offre cépage



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En France, le Grenache et la Syrah représentent près de 30 % des vins rosés consommés, en lien avec une consommation majoritaire de rosé de France, produits en majorité à partir de ces cépages. Au niveau mondial, c'est le **Grenache qui domine** également suivi du Pinot Noir et du Syrah.

### Le développement d'une offre bio

Les années 2015-2017 ont été favorables à la **mise en avant des origines biologiques** sur l'ensemble des vins tranquilles.

L'offre en vins rosés biologiques à la consommation est de l'ordre de 4 à 5 % au niveau mondial.

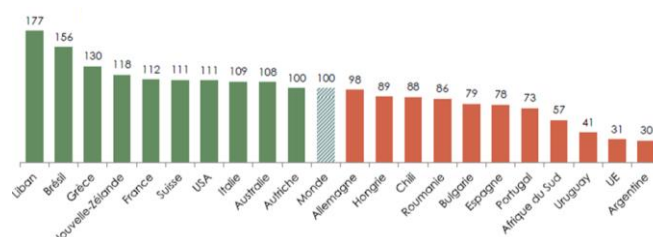
Ce taux est **plus élevé dans les pays de l'hémisphère Nord**.

Les pays comme le Canada (6 %), la Suède (16 %), la Suisse (7 %), la France (6 %) offrent la plus large vitrine de vins rosés biologiques à la consommation.

### Consommation selon les niveaux de prix

Le prix médian de l'offre mondiale est de **8,63 €/bt**. Les **vins français ont un prix moyen en rayon plus élevé, à 11,5 €/bt** que la moyenne mondiale toutes origines confondues mais sur une gamme de prix très étendue. Le **cœur de gamme est toutefois contenu autour du prix médian** ce qui correspond à la plupart des marchés mondiaux.

### Niveau\* de prix des différentes origines de vins rosés consommés dans le monde (en indice base 100 moyenne mondiale)



\* Note : Les tarifs douaniers, les droits d'accises, la TVA, les marges opérateurs ont un rôle significatif dans les niveaux de prix des vins rosés au sein de chaque pays, quel que soit l'origine des vins.

Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En effet, la plus forte présence de vins d'appellations, mieux valorisés que les IGP ou les vins de la communauté européenne explique en partie cette valorisation. D'autre part, les **niveaux de prix pratiques baissent avec le taux de sucre résiduel**. Enfin, la **coloration claire** d'un vin rosé, favorise également un **niveau de prix plus élevé**. Le positionnement prix plus élevé de la France reflète ces caractéristiques, d'autant plus pour les Vins de Provence rosés.

Il est également à noter que le **vins monocépages sont en moyenne moins valorisés** que les assemblages.

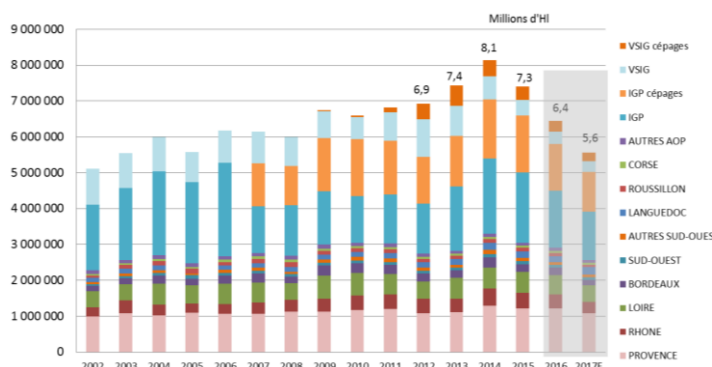
### Focus France

**La France reste le premier producteur mondial de vin rosé en 2017 bien que la production française soit en très net recul ces 3 dernières années.**

En 2016, la production française de rosés a atteint environ 6,4 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur à 2015 (- 12 %). **Selon les premières estimations, près de 5,6 millions d'hectolitres de rosés auraient été produit en 2017** (soit - 13 % par

rapport à 2016). Cette baisse continue depuis 2015 est le résultat de la concurrence internationale exacerbée sur le marché France, en particulier sur les entrées et moyennes gammes. Par ailleurs, les volumes de vins toutes couleurs produits sont en baisse ces dernières années ce qui engendre de moindres disponibilités sur les marchés et des stocks réduits. En conséquence, dans de nombreuses régions pour lesquels la production de rosé vient en complément de la gamme, ce sont les produits plus fidèles à l'image de l'origine (par exemple le rouge pour Bordeaux), plus valorisés, qui sont privilégiés.

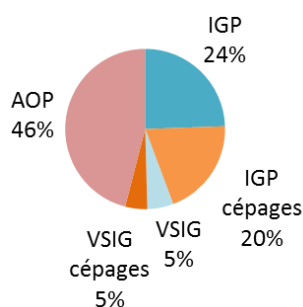
### Évolution de la production de rosé en France (en hl)



Source : CIVP d'après interprofessions et FranceAgriMer (au 2/02/18)

Les principales régions de production de vins rosés sont l'Occitanie (dont l'IGP Pays d'Oc est estimée à 23 % des volumes nationaux en 2016), la Provence (dont les Vins de Provence sont estimés à 19 % des volumes nationaux en 2017), le Val de Loire et la Vallée du Rhône.

### Répartition de la production de rosé par type de vin en France



Source : Estimation CIVP 2017 jusqu'au 2/02/2018, soit 5,6 Mhl d'après interprofessions et FranceAgriMer

La répartition de la production française de vins rosés fait apparaître qu'environ **46 % de cette production correspond à des vins AOP**, 44 % à des IGP et 10 % à des Vins de France (SIG).

Certaines régions sont spécialisées dans la production de vins rosés AOP : c'est le cas de la Provence et du Val de Loire, avec des typicités très marquées, résultat de terroir de production très variés. Par ailleurs, dans la région Occitanie, la production d'IGP est privilégiée.

## Focus Espagne

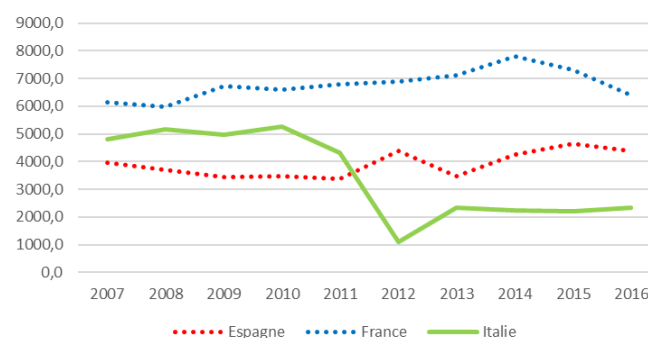
### Production

La production totale de vin rosé espagnol est difficile à approcher car seules les données de production de rosé sous indications géographiques sont disponibles. Les données de production de rosé SIG sont approchées par des entretiens d'experts du secteur. Il est ainsi possible d'estimer la **production totale espagnole de vin rosé comprise entre 2 et 3 millions d'hl**.

Sur la plupart des régions autonomes, la production de vin rosé sous appellation domine largement et on estime celle de rosé SIG à 25 % du total produit sous cette couleur. Les surfaces les plus importantes sont en Navarre, où 95 % des volumes de rosé de la région sont sous indication géographique, ce qui représente 106,22 Mhl sous DO ; La Rioja avec 144,53 Mhl entièrement sous DO et Castilla la Manche, 124,16 Mhl dont 60 % des vins sont sous IGP. En revanche, **3 Communautés Autonomes produiraient 90 % du vin de table** et 10 % de vin sous appellation : **la Communauté Valencienne** (Utiel-Requena et Valencia), **Castilla la Mancha** (La Mancha et Valdepeñas) et **l'Estrémadure**, laquelle est une forte productrice de vin rouge sans appellation.

La production de vin rosé espagnol est plutôt en baisse ces 10 dernières années, (- 9,9 % par an sur les DO et - 8,1 % par an sur les IGP) avec une **inversion de tendance et une reprise depuis 2016**.

### Évolution des productions espagnole, italienne et françaises de vin rosé entre 2007 et 2016 (en milliers d'hectolitres)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En revanche, cette tendance globale masque deux courants opposés :

- une baisse très marquée de la production de rosés classiques, à forte coloration et titrant un degré alcoolique souvent supérieur à 13°
- une hausse soutenue de la production de rosés de couleur pâle, plus légers, impulsée par les rosés de Provence qui connaissent un franc succès sur le sol espagnol. Ce sont d'abord les façades maritimes et l'archipel des Baléares qui



portent cette dynamique. Cette production est plus en accord avec les tendances de consommation à long terme, et ce depuis une dizaine d'années, de l'ordre de 25 % sur la période.

Ces évolutions conduisent à une **adaptation des techniques de production** comme l'adjonction de charbon pour affaiblir la coloration vive des productions, la désalcoolisation partielle du vin afin d'amener celui-ci à des degrés d'alcool plus **en phase avec les goûts des consommateurs** ou encore l'acidification des vins jugés trop sucrés.

Compte-tenu des progrès en cours, surtout en matière de vinification, on peut penser que **la production espagnole de vin rosé va connaître un renouveau dans les années à venir, et ce dans une optique qualitative**, en phase avec les tendances du marché.

### Production de rosé : un niveau qualitatif variable

**La réglementation nationale** impose à un vin de contenir au minimum 25 % de raisins rouges pour utiliser la dénomination « rosé ». Le plus souvent, le vin rosé de table est élaboré, pour au moins 80 % de ses volumes, à partir de raisin rouge, et pour le solde, avec un **mélange de raisins rouges et blancs**. Ce mélange est fonction de la disponibilité du raisin lors de la vendange. 2018 sera une année à forte disponibilité de raisin blanc, ce qui devrait conduire à produire un rosé de table à partir d'une plus grande proportion de mélange de raisins rouges et blancs. En revanche, **le mélange de vin blanc et de vin rouge pour l'élaboration d'un vin rosé est interdit par la réglementation européenne**.

Les **techniques d'élaboration du vin rosé peuvent varier selon les cahiers des charges des appellations**. Ainsi, en Navarre par exemple, les cahiers de charges de production de rosé y rendent obligatoire **la saignée**, une fermentation de raisin noir mais sans contact avec la peau, ce qui n'est pas le cas dans les autres régions qui pratiquent pour la plupart **le pressurage**. La méthode traditionnelle du Claret (**claret**), une fermentation de raisin noir avec les peaux et avec une part de raisins blancs est également pratiquée, plus généralement dans les régions d'Aragon, de La Rioja, du Pays Basque et de certaines régions de Soria, Burgos et Valladolid

### Consommation

Alors que la consommation de vin rouge chute ces dernières années, celle de vin blanc et surtout celle de **vin rosé**, sous DOC, sont **en hausse**, tandis que la consommation totale de vin tranquille par habitant est stable (autour de 20 l *per capita*). Il s'agit donc davantage d'un **transfert de consommation** que d'une hausse véritable.

Néanmoins, des **disparités géographiques sont visibles entre l'intérieur du pays** qui enregistre une

**stabilité dans la consommation** de vin rosé tout au long de l'année et **la façade méditerranéenne** (de la Catalogne à l'Andalousie) et l'archipel des Baléares, fortement demandeurs de rosé de **couleur pâle**, qui ont une **consommation plus saisonnière**, sous l'effet de la **fréquentation touristique**. En effet, les vacanciers sont particulièrement amateurs de ce type de rosés, dont **la fraîcheur séduit**. Les rosés de Provence ont indéniablement une carte à jouer en Espagne, par la maîtrise de leur savoir-faire, tout spécialement en ce qui concerne la **stabilité de la couleur pâle, contrairement au rosé coloré de production espagnole, dont la couleur vive s'altère souvent au fil du temps** en virant à l'orangé, rejeté par les consommateurs. En conséquence, de nombreuses **marques enrichissent leur gamme** de ces produits, y compris de vin rosé pétillants également très appréciés.

Pour autant, le **marché espagnol reste avant tout dominé par les vins rouges et blancs** et le **rosé est encore un marché de niche**.

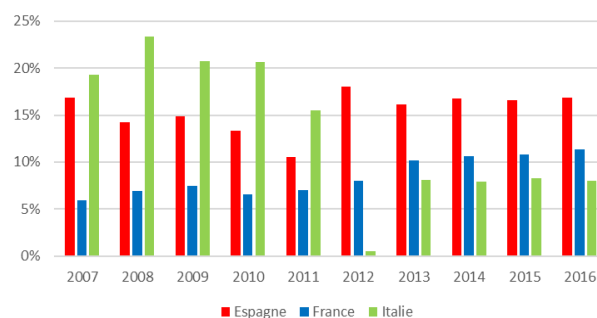
Le critère de l'intensité de la couleur du vin rosé définit la segmentation du marché :

- **Le rosé coloré** : c'est un vin traditionnel, typique de la production espagnole et dont le prix, en restauration, est au-dessous de 20 € par bouteille
- **Le rosé pâle** : c'est le **segment dynamique du marché**. On trouve le rosé de Provence, le Mateus rosé, le Lambrusco italien et enfin des vins pétillants élaborés par de grandes caves espagnoles (Freixenet, Codorniu,...) qui sont aussi présentes sur le Cava.

Le vin rosé est **généralement servi dans la restauration de milieu de gamme**, type pizzerias (prix du repas d'environ 20 €/ personne, vin compris). Le prix consommateur de la bouteille, dans ces établissements, oscille entre 12 et 15 €, tandis qu'en supermarché, le prix de détail varie de 7-8 à 15 euros.

### Échanges

**Évolution de la part de vin rosé exporté sur le total des exportations entre 2007 et 2016**  
(en %)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Les **exportations espagnoles** de vin rosé sont en **forte hausse** ces dernières années.

La majeure partie du vin rosé de table est **d'abord destinée à de grands opérateurs du négoce** espagnol, comme García Carrión, Félix Solis, Freixenet,... qui disposent généralement de structures dédiées à ce type de vin qu'ils conditionnent ou non.

Une **part très minoritaire** des volumes, majoritairement **en vrac**, est quant à elle exportée directement, notamment **vers la France**, pour être **mise en bouteille à destination**. C'est ce type de vin qui a récemment fait l'objet d'une fraude de la part d'opérateurs français, à hauteur d'un volume de 10 millions de bouteilles (soit 70 000 hl).

L'Espagne exporte également des vins variétaux destinés à renforcer des vins français au degré alcoolique insuffisant, par des opérations de mélange réalisées sur le sol français.

Enfin, l'Espagne importe également de petites quantités de vin rosés en provenance d'Italie et du Portugal.

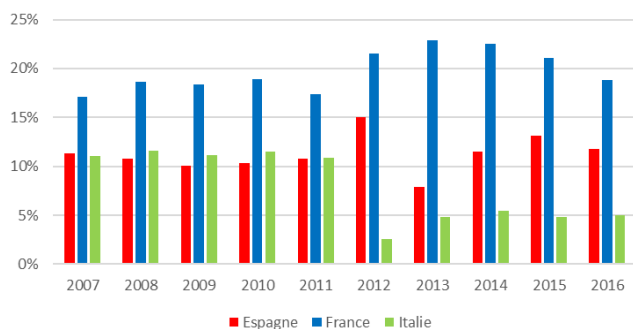
## Focus Italie

### Production nationale de vin rosé

Il n'existe **pas de suivi statistique de la production** de vin rosé en Italie, qui est estimée à partir des données de panel consommation.

En 2016, cette production est estimée à 2,7 millions d'hl, soit 5 % de la production nationale de vin. **En 2017**, elle est **estimée à 2,1 millions d'hl**, soit -22 % par rapport à 2016, similaire à la baisse de l'ensemble de la production de vin tranquille, du fait de **conditions météorologiques défavorables** : sécheresse au sud, gelées au nord. En revanche en 2018, les prévisions de production semblent très positives.

### Évolution de la part de vin rosé produite dans la production nationale entre 2007 et 2016 (en %)

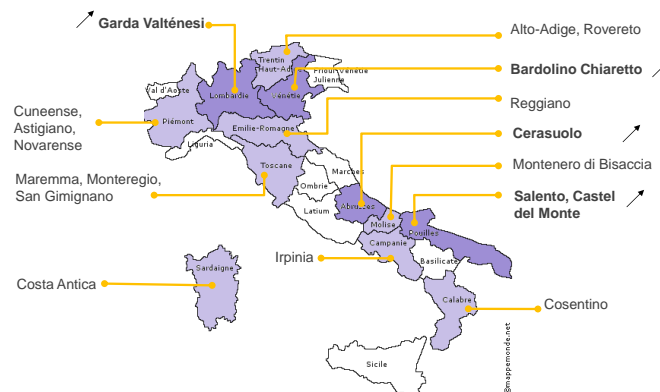


Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

## Zones géographiques spécifiques de production

La **production de vin rosé italien est très dynamique** au Nord comme au Sud.

### Carte des principales régions italiennes productrices de vin rosé



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Les régions majoritairement productrices et en développement sont :

- **Les Pouilles** : **1<sup>ère</sup> région de production**, qui représente entre 40 et 45 % de la production nationale, soit environ 1,13 Mhl en 2016. La majeure partie de la production de la région est valorisée sous l'IGP « Rosato di Puglia » (soit environ 60 % de la production totale), alors que le rosé sans IG a un poids mineur (10-20 %).
- **Les Abruzzes** : (*Cerasuolo, Montepulciano*) qui pèse pour 30 % de la production nationale. A l'inverse des Pouilles, le rosé y a longtemps été considéré comme un sous-produit du vin rouge. Ce n'est qu'à partir de 2010 que le rosé a eu droit à sa propre appellation et que la distinction s'est faite entre le « Montepulciano » et le « Cerasuolo »
- **La Vénétie** : dont le produit phare est le « *Bardolino Chiaretto* » (0,075 Mhl), est en forte progression (+120 % entre 2008 et 2017 et perspective de croissance de +50 % d'ici 3 ans). Une conversion partielle des vignobles de la zone de production de Bardolino, initialement utilisés pour la production de Bardolino rouge AOP, est en cours.
- **La Lombardie** (Garda Valtènesi) : dont le produit phare est le « *Valnetessi Chiaretto* » (0,015 Mhl), qui a des perspectives de développement de +50 % d'ici 3 ans.

Au-delà des principales zones de productions, **beaucoup de nouvelles régions développent une gamme de rosé**, y compris le Chianti. Par ailleurs, tous les grands acteurs du vin effervescent se mettent à développer une gamme de rosé pétillant.

Bien que la part de rosé produit sous indication géographique n'est pas connue, on estime à environ la moitié des 500 aires d'appellation italiennes qui autorisent la production de vin rosé, mais **seules 2 AOP sont spécifiques au rosé** : l'Aglianico del Taburno (Campanie) et le Rosé-only de Castel del Monte Bombino Nero (Pouilles). Quelques cahiers des charges exigent que le rosé soit élaboré à partir d'une variété spécifique, à plus de 85 %, mais la plupart définissent un minimum de 50 % de variétés spécifiques, complétées par des variétés de raisins destinées aux vins rouges.

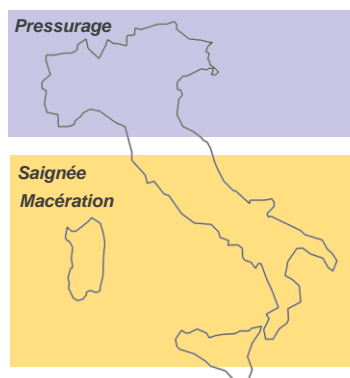
Les **producteurs italiens font face à la difficulté de reprendre des parts de marchés aux marques historiques étrangères** comme le Portugais Mateus ou l'Espagnol Lancers, traditionnellement leaders sur ce segment en Italie.

### Transformations et Mélanges

Le rosé italien **peut être produit à partir de raisins blancs et rouges**, selon les cahiers des charges de production des IGP ou AOC. En revanche, **le mélange de vin rouge et blanc pour la production du vin rosé est expressément interdit par la réglementation européenne**.

Un début de **réorientation** de la production **vers des rosés plus « qualitatifs »**, qui se positionnent sur des segments de gammes plus élevés s'opère. Ainsi, dans le Nord du pays, la technique de la saignée (Salasso) a été progressivement abandonnée en faveur du pressurage sans macération qui permet la vinification de 85 % de la production. Ce changement a été opéré en 2014, à l'initiative de « Rosé Révolution ». En revanche, dans le Centre et le Sud du pays (Abruzzes et Pouilles) la saignée et la macération sont encore aujourd'hui les méthodes de production prédominantes des vins rosés locaux, en permettant une augmentation de la production plus facile.

### Représentation de la différence de techniques d'élaboration du vin rosé entre l'Italie Nord et Sud



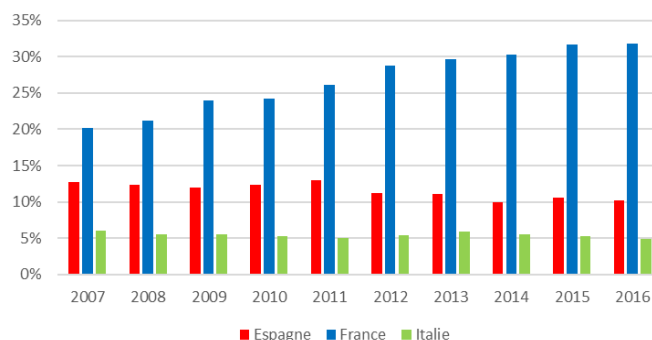
Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Généralement, la production est conditionnée en bouteille et destinée à être directement consommée.

### Consommation et perspectives de développement du vin rosé italien

Bien que le **rosé reste un marché de niche en Italie** puisqu'il ne représente que 5 % de la consommation de vin totale, **il est en croissance en grande distribution comme sur le circuit hors domicile**. Son utilisation notamment pour la production de **vins mousseux, pétillants ou pour les apéritifs/cocktails**, dont la consommation est en forte progression, explique cette tendance.

### Évolution de la part de vin rosé consommée dans la consommation nationale entre 2007 et 2016 (en %)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

Les **perspectives de développement du vin rosé** sur le marché intérieur comme international conduit la **filière italienne à se structurer** notamment à travers le projet de création du « Centro del Rosato Autoctono Italiano » destiné à la **recherche et à la promotion du produit**.

En parallèle, des initiatives régionales voire multi-régionales de **promotion du rosé italien se développent**, pouvant favoriser la croissance de la consommation intérieure de vin rosé.

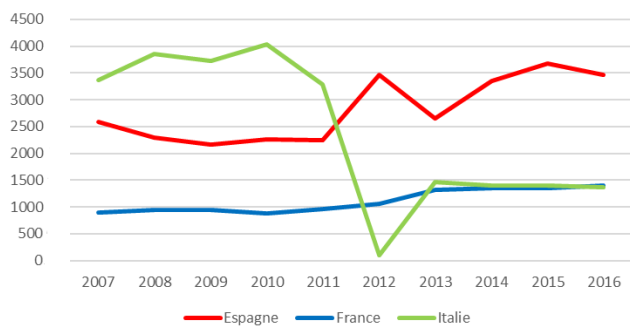
Ainsi est née la marque Puglia in Rosé, marque collective pour augmenter la visibilité de la production des Pouilles. Des programmes de promotion en commun (programme de promotion de 5 vins rosé italiens sous IG : Charetto Bardolino Charetto Valtinesi, Cerasuolo d'Abruzzo, Castel del Monte Rosato et Salice Salento Rosato), ou encore l'organisation de salons spécifiques au rosé comme Roséxpo sont d'autres moyens de promotion développés par l'Italie.



En revanche, pour l'instant, faute de mesures de promotion suffisantes sur le marché intérieur, la consommation de vin rosé au niveau local tend à se stabiliser à un niveau faible, ce qui pousse la plupart des **producteurs nationaux à s'orienter vers l'export**, d'autant que le marché mondial est très dynamique (Europe, États-Unis).

## Évolution des exportations de vin rosé italien, espagnol et français entre 2007 et 2016

(en milliers d'hl)



Source : Observatoire du Rosé CIVP / FranceAgriMer, 2018

En fonction des **différentes régions de production, les stratégies à l'export sont différentes :**

- Le succès du **Bardolino Chiaretto au Nord** (Bardolino e Chiaretto) notamment en Allemagne et aux Pays-Bas s'explique grâce au flux touristique en provenance de ces pays dans la région du lac de Garde. L'Italie du Nord, la France, les États-Unis, et la Scandinavie sont également les principales destinations de ce vin.
- Au Nord (**Émilie Romagne**), les exportations sont orientées vers le Royaume-Uni (Pinot Grigio blush), la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays d'Europe de l'Est et la Russie.
- Au centre (**Abbruzes**) : les principales destinations sont l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), l'Europe et le Japon.
- Au Sud (**Puglia**), les États-Unis plébiscitent les vins rosés des Pouilles parce qu'ils représentent une nouveauté pour les consommateurs américains.

**Les exportations sont également majoritairement dirigées vers la Suisse**, canal commercial ouvert plus récemment, avec généralement des vins rosés IGP, biologiques et/ou bio-végan.

## A retenir

Le rosé représente **10,4 % de la consommation mondiale de vin tranquille**. Si sa consommation a connu une forte augmentation depuis 2002, elle semble cependant se stabiliser au niveau mondial sous l'effet de faibles disponibilités et de petites récoltes mais aussi **d'une baisse de la consommation de vin rosé sucré au profit de vin rosé sec**. La consommation reste **en croissance en France** (1er pays consommateur). Le rosé semble avoir une place à prendre dans les nouveaux pays consommateurs, mais reste un produit très saisonnier.

La production de rosé a connu **en 2017 une chute significative** (-10 %), en raison notamment de conditions climatiques peu favorables pour les principaux pays producteurs. Depuis 3 à 5 ans, **les pays producteurs historiques** (France, Italie, Espagne et États-Unis) **se caractérisent par une stabilisation ou une diminution de leurs volumes produits**. Globalement, les pays de **l'Europe de l'Est et globalement de l'hémisphère sud** (Afrique du Sud, Chili, Australie, Brésil, Nouvelle-Zélande) **connaissent une croissance** de la production de vin rosé. Cette baisse de la production est à surveiller et notamment pour la France afin maintenir sa position de leader sur un marché très dynamique.

Mondialement, la production de vin rosé semble s'orienter vers des **rosés plus clairs et au degré d'alcool plus faible**.

Les **échanges internationaux de vin rosé ont connu une croissance continue depuis 2002**. En 2017, ces échanges sont restés stables. **43 % des volumes de vins rosés consommés dans le monde sont issus d'une importation**. Ce pourcentage est **fortement soutenu par les exportations de vins rosés de l'Espagne vers la France** qui représentent 27 % des échanges mondiaux de rosé. L'**Espagne est aujourd'hui le principal fournisseur de l'entrée de gamme** des vins rosés vendus en France. L'ensemble des pays de l'hémisphère sud et les pays du sud de l'Europe sont des exportateurs nets de vin rosé. A l'inverse, les pays du nord sont des importateurs nets ■

## Contacts

### FranceAgriMer

Audrey LAURENT : [audrey.laurent@franceagrimer.fr](mailto:audrey.laurent@franceagrimer.fr)

Julie BARAT : [julie.barat@franceagrimer.fr](mailto:julie.barat@franceagrimer.fr)

### CIVP Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Brice Eymard : [beynard@provencewines.com](mailto:beynard@provencewines.com)

Brice Amato : [bamato@provencewines.com](mailto:bamato@provencewines.com)

